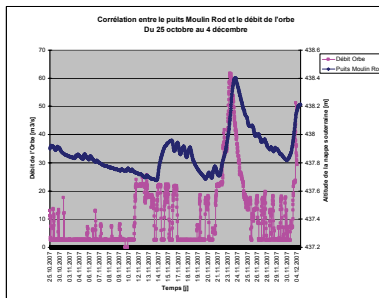


Etude des écoulements d'eaux souterraines sous un site industriel

Généralités

Tout site industriel inscrit au cadastre des sites pollués doit faire l'objet d'une investigation préalable conformément à l'Ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (OSites), afin de déterminer s'il nécessite une surveillance ou un assainissement.

Le travail de diplôme réalisé s'inscrit en parallèle à l'investigation technique ; il consiste à déterminer la relation entre les directions d'écoulement des eaux souterraines et la pluviométrie. Il a également pour objectif de localiser les points d'émergence des eaux souterraines. Une seconde partie du mandat consiste à participer à l'investigation technique : suivi des sondages et prélèvements d'échantillons d'eau.



Outils utilisés

Pour déterminer la profondeur de la nappe souterraine et surveiller ainsi les variations de celle-ci, une sonde automatique de mesure en continu nommée « Enregistreur de niveau DL » est placée dans le puits de captage. Cette sonde est équipée d'un capteur de type piézométrique relié à un petit enregistreur.

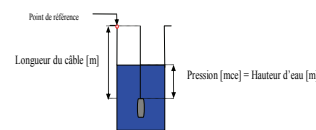
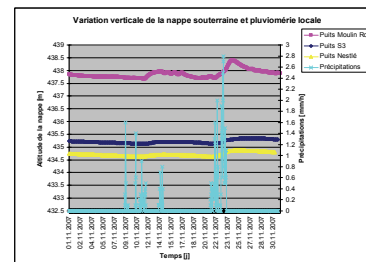


Figure 2 : Principe de mesure de l'enregistreur de niveau

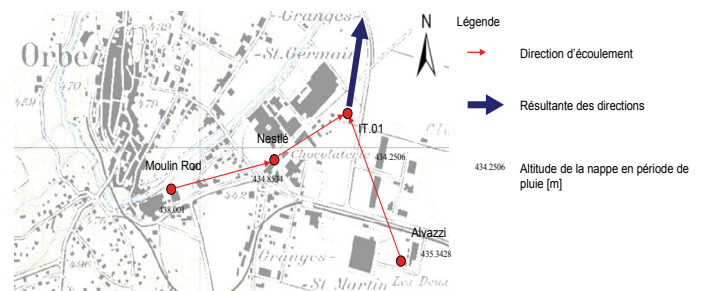


Figure 1 : Enregistreur de niveau



Conclusion

Les résultats obtenus nous ont permis de déterminer la direction d'écoulement des eaux souterraines et d'observer l'influence de la pluviométrie sur celle-ci. Les mesures effectuées au droit des différents canaux situés dans la zone d'étude, nous ont permis de déterminer les points d'émergence de la nappe souterraine.



Auteur: Yasmine Benabderrazik
Répondant externe: Floriane Frechet
Prof. responsable: Claude Marie Marcuard
Sujet proposé par: Maric